
Communiqué de Presse

EXPLORATION TYPHON CLÔTURE UN PLACEMENT PRIVÉ DE 4 000 000 \$ CAN

Non disponible pour une distribution via «United States Newswire Services» ou pour toute autre diffusion aux États-Unis.

Laval, Canada 21 septembre 2010 - **Exploration Typhon Inc** (la « compagnie » ou « Typhon ») (**Bourse de Croissance TSX : TYP**) annonce qu'elle a complété le 21 septembre 2010 un placement privé dirigé par BayFront Capital Partners Ltd. et assisté par MGI Securities Inc., à titre de placeurs pour compte (les « Agents ») pour un montant de 4 000 000,18 \$ CAN (le « Placement»). Dans le cadre de ce Placement, Typhon émettra 4 878 049 unités (les « unités »)

Chaque unité vendue au prix de 0,82 \$ par unité comprend 1 action ordinaire et 1 bon de souscription. Chaque bon de souscription permettant au porteur de souscrire à 1 action ordinaire au prix de 1,00 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la date de clôture.

Dans le cadre de ce Placement, Typhon a payé une commission au comptant aux agents totalisant 400 000,02\$ CAN et a émis un total de 487 805 bons de souscription non transférables (« bons de souscription de l'agent »). Chaque bon de souscription de l'agent lui permettra d'acquérir 1 unité de Typhon (« unité de l'agent ») à un prix de 1,00 \$ par unité de l'agent. Chaque unité de l'agent étant composé de 1 action ordinaire et de 1 bon de souscription ayant les mêmes termes et conditions que les bons de souscription incluent dans les Unités. En vertu de la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières et des politiques de la Bourse de croissance TSX, **tous les titres émis dans le cadre du Placement sont assujettis à une période de détention obligatoire de 4 mois et un jour se terminant le 22 janvier 2011**. Ce placement est sujet à l'approbation des autorités réglementaires.

À noter

Les dirigeants ainsi que les administrateurs de votre société se sont engagés pendant une période minimum de 120 jours à ne vendre aucune action ou option de la société dans l'intérêt de ses nombreux actionnaires

Typhon affectera le produit du placement à des travaux d'exploration sur ses propriétés et au fond de roulement de l'entreprise.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la « US Securities Act of 1933 », telle que modifiée, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans inscription ou dispense d'inscription applicable

À propos de Typhon :

Le projet Fayolle est situé en plein cœur des projets miniers en développement de l'Abitibi, soit les projets Westwood de la compagnie Iamgold, Joanna des Mines Aurizon, Canadian Malartic de Osisko et Beattie du tandem Clifton-Star-Osisko.

Une campagne de forage de 15 000 mètres est présentement en cours sur le projet Fayolle.

La superficie du Gîte Fayolle (connue à ce jour) occupe environ 1% de la surface totale de la propriété Fayolle (23,23 km²) et **les zones minéralisées sur celle-ci sont distribuées le long d'un important corridor de cisaillement d'environ 2,5 km de long par 1 km de large tout en demeurant ouvert en profondeur.**

La propriété Fayolle est située à moins de 20 km des mines Doyon-Mouska et du projet Westwood (3,4 millions d'onces d'or – voir rapport 43-101 du 27 février 2009) appartenant à lamgold et à moins de 50 km des mines Goldex, Laronde et Lapa appartenant aux Mines Agnico-Eagle avec respectivement 1,6 million, 5,0 millions et 1,1 million d'onces d'or. **Le rapport de février 2010 démontre clairement les similitudes du point de vue géologique et structural de la propriété Fayolle en comparaison avec le Gîte Barnat-Sud de la Corporation minière Osisko (2,2 millions d'onces d'or - voir communiqués de presse du 2 juin 2009 et 10 février 2010), la mine Kerr-Adisson (10,4 onces d'or produites de 1938 à 1996) et la mine Beattie du tandem Clifton-Star-Osisko (2,08 millions d'onces d'or - voir communiqué de presse du 8 septembre 2009).** En effet, à proximité de jonction de faille majeure la présence de sédiments et celle d'injection syénitique à monzodioritique dans des laves ultramafiques semble être un élément clef à la présence de minéralisation aurifère.

Typhon mise sur l'excellent potentiel minéral et le climat d'investissement favorable au Québec pour le développement de nouveaux gisements d'or de classe mondiale. Typhon est fier de compter sur des partenaires renommés tel que Mines Agnico-Eagle Ltée (www.agnico-eagle.com) et Mines Aurizon Ltée. ([www.aurizon.com / ARZ](http://www.aurizon.com/ARZ)). Leur appui ainsi que celui de ses 2 444 investisseurs (détenant 19 008 924 actions incluant ce présent placement) contribuent de façon importante au succès de la société.

M. Robert Gagnon, Géo. (OGQ), Personne qualifiée selon les standards de l'instrument national 43-101, a supervisé la préparation de ce communiqué de presse.

Les actions ordinaires de Exploration Typhon sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « TYP ».

Contact et Information

Robert Gagnon, Géo. Administrateur
Tel : 819.860.2621
David Mc Donald, Président et Chef de la Direction
Tél.: 450.622.4066 – Téléc.: 450.622.4337
Sans frais 1.877.622.4004
info@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

TSX-V : TYP

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés qui constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comporte de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent à la volonté de Typhon. Les résultats ou les réalisations réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective se produiront ou auront lieu ou, le cas échéant, quels seront les avantages que Typhon en tirera. L'information prospective est fondée sur les estimations et les opinions de la direction de Typhon au moment où l'information est publiée et Typhon ne s'engage nullement à publier une mise à jour ni à réviser aucun de ces énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. La Bourse de Croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.